

**MAIRIE DE
BOUSSENS - 31360
HAUTE-GARONNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation

16 mars 2026

Nombre de conseillers en

exercice : 15

Présents : 15

Absents : 0

Procurations : 0

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération du Conseil
Municipal

D.C.M N° 4-2

**Objet : Délibération relative à
la fixation du nombre
d'adjoint au Maire**

L'an deux mille vingt-six et le vingt mars à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de **Monsieur ROQUEBERT Joël**, Maire.

Présents : Monsieur ROQUEBERT Joël, Madame GÉRARD Sylvie, Monsieur RAMEAU Roger, Madame SOURROUBILLE Françoise, Monsieur LIVOTI Antoine, Madame DALLA-ZANNA Rosanna, Madame GRANGE Martine, Monsieur CELLIER Jérôme, Madame JIN Alice, Monsieur DESHONS Frédéric, Madame DESSENS Cécile, Monsieur RAUFAST Mathieu, Madame SANDY Liliane, Monsieur MORELLO Damien, Monsieur EYCHENNE Quentin.

Monsieur CELLIER Jérôme a été élu secrétaire de séance

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2122-1 et L. 2122-2 ;

Monsieur le Maire rappelle qu'en vertu de l'article L.2122-1 et L.2122-2 du code Général de Collectivités Territoriales, l'effectif légal du conseil municipal de la commune de BousSENS étant de 15 élus, il ne peut y avoir plus de 4 adjoints au maire.

Monsieur le Maire propose la création de 4 postes d'Adjoints.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des présents :

- De fixer à 4 le nombre des adjoints de la commune de BousSENS.

BousSENS, le 23 mars 2026

Le Maire, Joël ROQUEBERT



Le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.